

Un parc éolien est à l'étude sur les communes de Doms, Eymoutiers en Haute-Vienne et Chamberet, en Corrèze, sur des parcelles communales du lieu-dit Les Pougès, à l'initiative d'Engie Green.

Un projet éolien en réflexion aux Pougès

Les énergies renouvelables ont le vent en poupe actuellement pour répondre au besoin de diversification des sources d'énergie. À l'instar des éoliennes présentes dans plusieurs régions, un parc est à l'étude dans le secteur et plus précisément sur les communes de Doms, Eymoutiers et Chamberet, en Corrèze, sur des parcelles communales du lieu-dit Les Pougès.

La société « Engie Green » est à l'initiative de cette étude et Arnaud PrévotEAU, chef de projet Développement Energies Renouvelables l'a présenté lors de ses présences à l'occasion des expositions présentant ce projet.

EXPLICATIONS D'UN PROJET D'AVENIR EN PLUSIEURS ÉTAPES

L'installation d'éoliennes est contrainte par de nombreux facteurs* tant en terme de paysage que de limites foncières ou administratives et, bien entendu, de présence de vents. Ainsi, les premières pales ne brasseraient l'air que dans plusieurs années.

Prenant en compte les limites techniques, le parc pourrait compter sept éoliennes. Pour évaluer la pertinence de l'emplacement retenu, des antennes de mesure de vent vont être installées durant un an et comparées avec la situation météorologique moyenne afin que ces mesures correspondent au mieux avec la réalité sur le temps.



Le chef de projet a reçu le public dans les trois collectivités (photo prise lors de sa permanence à Eymoutiers).

Ce n'est que lorsque ces premières étapes seront réalisées qu'un projet final sera rédigé afin que des autorisations soient demandées. Tout au long de ce processus, une information à destination du public sera également assurée comme à travers ces expositions notamment. Par ailleurs, lorsque les différentes demandes seront confirmées par les services étatiques quant à la validité de ce projet, une enquête pu-

blique aura lieu.

Riche d'une expertise sur plusieurs parcs éoliens, dans l'Aude par exemple, l'entreprise concevra un projet visant à limiter les impacts négatifs sur la faune et la flore locale. Dans les cas où cela n'est pas possible, elle s'engage à les limiter voire, à les compenser.

CRÉATION D'UN PARC D'ÉOLIENNES

Si toutes les conditions sont réunies, ce parc éolien pourrait voir le jour grâce à un financement participatif, un autre moyen permettant aux habitants de devenir acteurs dans cette production d'énergies du futur.

Par ailleurs, les terrains pressentis étant communaux, cela pourrait être une source de financement non négligeables pour les communes.

*) Les réseaux téléphoniques, radars mais aussi les couloirs aériens contraignent les installations.